

KRONES colfix K 9025 NG

Fiche de Données de Sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 8, 2019)

Date d'émission: 09/10/2020

Date de révision: 09/10/2020

Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur GHS du produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : KRONES colfix K 9025 NG

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée : adhésifs
Restrictions : Pas d'information disponible

1.4. Données relatives au fournisseur

KRONES LCS Center West Africa Ltd.
Acme Road, Ogba Industrial Scheme, Plot 7A, Block C
100211 Ikeja - Lagos
Nigeria
T +234 1 463 11 30
helmut.rumm@krones.com.ng

1.5. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 1235 239671 (NCEC, National Chemical Emergency Centre)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le GHS des Nations unies

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris les conseils de prudence

Étiquetage selon le GHS des Nations unies

Pictogrammes de danger (GHS UN) : Aucun(e)
Mention d'avertissement (GHS UN) : Aucun(e)
Mentions de danger (GHS UN) : Aucun(e)
Conseils de prudence (GHS UN) : Aucun(e)

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Peut provoquer une allergie cutanée.

RUBRIQUE 3: Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
3(2H)-Isothiazolone, 2-méthyl-	(N° CAS) 2682-20-4	< 0,1

Textes des phrases H: voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Et les laver avant réutilisation. Pour davantage d'informations, veuillez vous reporter à la fiche de données de sécurité.

KRONES colfix K 9025 NG

Fiche de Données de Sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 8, 2019)

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets : Pas d'information disponible.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.
Agents d'extinction non appropriés : eau abondante en jet.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

6.1.1. Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence

Équipement de protection : Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Risque de glissade sur la matière renversée.

6.1.2. Pour le personnel des services d'urgence

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions relatives à l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide restant avec du sable ou avec un absorbant inerte et l'emporter en lieu sûr. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 7, 8, 13.

RUBRIQUE 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Éviter le contact avec les aliments et les boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

KRONES colfix K 9025 NG

Fiche de Données de Sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 8, 2019)

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage	: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour éviter les fuites. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.
Produits incompatibles	: Voir la rubrique 10 consacrée aux matériaux incompatibles.
Matières incompatibles	: Voir la rubrique 10 consacrée aux matériaux incompatibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des mains	: Gants de protection. EN 374
Protection oculaire	: Lunettes de protection. EN 166
Protection de la peau et du corps	: Utiliser un vêtement de protection chimiquement résistant
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

8.4. Valeurs limites d'exposition pour les autres composants

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide visqueux
Couleur	: Beige.
Odeur	: Caractéristiques.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: 0 °C
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: 100 °C (1013 hPa)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Pas disponible
Point d'éclair	: Pas disponible
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: 7 – 10
pH solution	: Pas disponible
Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C)	: > 45454,545 mm ² /s
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: 2,3 kPa @ 20 °C
Pression de vapeur à 50 °C	: Pas disponible
Masse volumique	: 1,1 g/ml
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Pas disponible
Solubilité	: Miscible avec l'eau.
Viscosité, dynamique	: > 50000 mPa·s @ 20 °C

KRONES colfix K 9025 NG

Fiche de Données de Sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 8, 2019)

Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Non comburant
Taille d'une particule	: Non applicable
Distribution granulométrique	: Non applicable
Forme de particule	: Non applicable
Ratio d'aspect d'une particule	: Non applicable
Surface spécifique d'une particule	: Non applicable

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matériaux incompatibles

Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

3(2H)-Isothiazolone, 2-méthyl- (2682-20-4)

DL50 orale rat	120 mg/kg
DL50 cutanée lapin	200 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	0,11 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 7 – 10
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 7 – 10
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

RUBRIQUE 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

KRONES colfix K 9025 NG

Fiche de Données de Sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 8, 2019)

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

12.2. Persistance et dégradabilité

KRONES colfix K 9025 NG

Persistance et dégradabilité	Pas d'informations complémentaires disponibles
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

KRONES colfix K 9025 NG

Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations complémentaires disponibles
------------------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

KRONES colfix K 9025 NG

Mobilité dans le sol	Pas d'informations complémentaires disponibles
----------------------	--

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé

Autres effets néfastes : Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément à IMDG / IATA / RTMD ONU

UN RTDG	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU		
Non réglementé pour le transport		
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) relative(s) au transport		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers environnementaux		
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

- RTMD ONU

Aucune donnée disponible

- IMDG

Aucune donnée disponible

KRONES colfix K 9025 NG

Fiche de Données de Sécurité

conformément au SGH des Nations unies (rév. 8, 2019)

- IATA

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

Référence réglementaire : CAS#2682-20-4
Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances). Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances). Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China). Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances). Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances). Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law). Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants). Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals). Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances). Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis. Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances). Répertoire dans le TCSI (répertoire des substances chimiques de Taïwan).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission : 09/10/2020

Date de révision : 09/10/2020

Abréviations et acronymes : N° CAS - Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
FBC - Facteur de bioconcentration
CE50 - Concentration médiane effective
N° CE - Numéro de la Communauté européenne
CIRC - Centre international de recherche sur le cancer
IATA - Association internationale du transport aérien
IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50 - Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50 - Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
RID - Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS - Fiche de Données de Sécurité

Conseils de formation : Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.